

Département de l'Ardèche

La Maison de « **Saint André de Cruzeires** » ou de « **Saint Sauveur de Cruzeires** »
(canton de Vans).

La première était régie par Bertrand de Francisque (1288) et Raymond Labuldoyra (1295), qu'on appelle « commandeur »; et ensuite par Jean d'Urser, intitulé « grangier » dans le Procès d'Alès. Bertrand Francisque est « commandeur de Grosfau et de Sallelles » dans ces mêmes actes;

Si l'on se réfère à cette chartre de donation, les Templiers de Jalès avaient bien une manse à « Grosfau »

1162. Guillaume de Randon donne à la maison du Temple de Jalès un manse à Gros, Villard ainsi que le manse de Grosfau.

D'après Trudon des Ormes, il y a eut à « Grosfau » « grangia de Gros Fau » une grange qui appartenait aux Templiers de Jalès. L'homme du Temple qui en avait soin était un « grangiarius », c'était le Frère Jean de « Urseria » Il était à la fois chargé de cette grange et des brebis pour le compte de la Maison de Jalès.

Il fut reçu dans l'Ordre à la maison de Jalès en 1295 ou 1296, par Frère Pons de Brozet, maître en Provence « Sources: Baluze, page 396, chartes 13 et 28 »

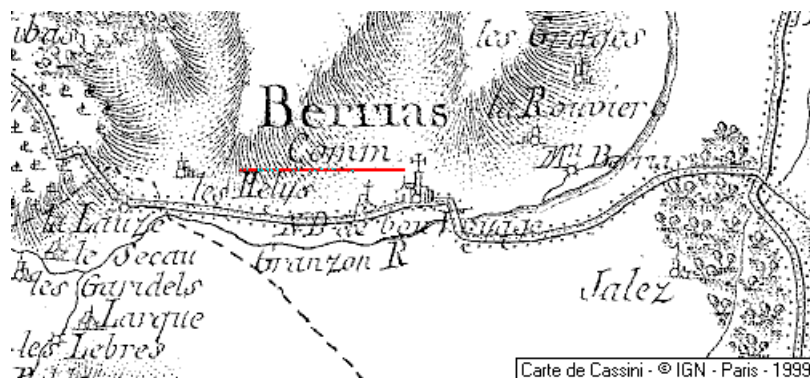
Sources: Trudon-des-Ormes

Top

Jales (07)

Maison du Temple de Jalès

Département: Ardèche, Arrondissement: Largentière, Canton: Vans - 07



Localisation: Maison du Temple de Jalès

Un frère du nom d'Uc Rigaut parcourut ainsi, entre 1129 et 1134, l'espace compris entre la Haute-Loire et les Pyrénées où il posa les bases de certaines futures grandes commanderies. Il n'atteignit pas le Rhône, mais s'arrêta dans les Cévennes où il reçut, en juin 1131, le mas de Salzet, embryon de la future commanderie de Jalès, des mains de Bermon Pelet, fils de Raimon Pelet, vétéran de la première croisade:

D. Le Blévec, « Les Templiers en Vivarais », p. 39-40; et sur le développement de cette importante maison, D. Le Blévec, « La seigneurie des Templiers de Jalès »

La part éventuelle qu'il put prendre dans l'établissement de l'ordre à Saint-Gilles demeure mystérieuse. On ne peut d'ailleurs exclure le rôle actif d'autres frères comme Guilhem de Riallac, plusieurs fois attesté dans la région de Saint-Gilles entre 1146 et 1164. Tôt présent à Richerenches avec Arnaut de Bedos mars 1138:

Cartulaire de Richerenches, n° 24, il traverse le Rhône pour assister à la donation de Pons de Meynes à Montfrin novembre 1146:

Chartier du Temple de Montfrin Gard, n° 001.

Alors qu'il est devenu le premier commandeur de Jalès entre 1151 et 1169:

E-G. Léonard - Gallicarum militae Templi domorum, p. 47.

Il doit être originaire du Vivarais:

D. Le Blévec, « La seigneurie des Templiers de Jalès », p. 39

Grâce à l'intervention de Raimon d'Uzès (1150-1188) qui a été décisive en apportant à l'ordre les églises de Saint-Martin de Trévils et de Saint-Paul de Montagnac avec leurs droits paroissiaux:

Chartier du Temple de Montfrin et des Maisons du Gard rhodanien, n° 002 (12 octobre 1161) et 005 (1178)

Un membre d'un très puissant lignage a mis tout son crédit dans la réussite de son entreprise, convoquant par exemple autour de lui et de ses chanoines à Uzès en 1161, le comte Raimon V de Toulouse, le connétable Guilhem de Sabran, ses propres frères Bermon I d'Uzès et Aldebert, l'évêque de Nîmes, l'abbé de Saint-Gilles et quelques autres chevaliers de la suite comtale. Il est fort probable que cet homme, qui a agi aussi en faveur des commanderies de Sainte-Eulalie du Larzac et de Jalès, soit à l'origine de la dévotion de son lignage envers l'ordre.

Parmi les « spiritualia », les restitutions de dîmes sont assez peu représentées dans la

région et semblent intervenir plus tardivement:

J. Chiffolleau, « Les transformations », p. 69-70; et F. Mazel, La noblesse, p. 207-210. Sur les dîmes en Provence, P. Viard, « La dîme ecclésiastique. »

Il est toutefois arrivé que des laïcs se dessaisissent de quelques uns de ces droits en faveur des ordres militaires, notamment autour de Richerenches. Mais on ne remarque pas ici, comme par exemple autour de la commanderie de Jalès, d'entreprise systématique de récupération des dîmes. A Jalès, les Templiers se sont appliqués à rassembler, grâce à des achats plus qu'aux libéralités des laïcs, les dîmes attachées aux églises qu'ils avaient acquises:

D. Le Blévec, « La seigneurie », p. 45-46.



Localisation: Chapelle du Temple de Jalès

L'évolution relevée pour les maisons templières du Bas-Rhône doit être confrontée aux résultats d'autres travaux. La synthèse que l'on peut tirer des nombreuses monographies désormais disponibles appelle certaines nuances. Noël Coulet donne une nette prééminence aux achats dans la constitution globale des domaines. Certes, les cas de l'Hôpital de Trinquetaille, de Saint-Gilles, de Saint-Pierre de Camppublic, ou bien celui du Temple du Mas Déu corroborent ces remarques générales. Mais à y regarder de plus près, il semble bien que pour les commanderies de Jalès et de Sainte-Eulalie, ou bien pour celles du diocèse de Riez, les libéralités des fidèles aient constitué jusqu'au premier tiers du XIIIe siècle un apport non négligeable. Je me demande si ces nuances ne peuvent pas relever d'une différenciation entre milieux urbain et rural. A Jalès, à partir de la fondation (cartulaire 1140) et sur près d'un siècle, les donations comptent pour au moins la moitié du total des acquisitions:

D. Le Blévec, « La seigneurie », p. 44.

Les études archéologiques révèlent que les aménagements militaires doivent la plupart du temps être attribués à l'Hôpital partout où celui-ci succéda au Temple, à Jalès, la disposition des bâtiments ménage de larges ouvertures sur l'extérieur et ce n'est qu'au XIV^e siècle que l'ensemble est sérieusement fortifié:

R. Saint-Jean, « La commanderie », p. 60.

Pons de Brozet (1260-1298), apparemment originaire des environs de Nîmes, gravit successivement les échelons de commandeur de Jalès, maître en Narbonnais, puis en Provence.

On trouve, encore au milieu du XIII^e siècle, quelques pensées pour l'outremer dans les chartes délivrées au Temple:

Archives départementales des Bouches-du-Rhône (Marseille), 56 H 5220 (confirmation de donation à Jalès, 15 janvier 1244): omnibus fratribus in sancta religione domus Templi domino servientibus citra mare et ultra mare; et *Chartier du Temple de Saint-Gilles, n° 440* (février 1246): eandem retributionem quam spero habere in bonis spiritualibus que fiunt in domibus Templi citra mare vel ultra te habere concedo.

Si les deux cours d'appel aixoises donnèrent, en général, raison aux commanderies contre le zèle des viguiers et des juges locaux, il n'en demeure pas moins que la justice comtale, par le développement de la procédure d'appel, s'insinuait dans la vie des justiciables. En 1307, un accord entre Charles II et le maître Foulques de Villaret établit ainsi que, dans les seigneuries de l'Hôpital, les appels seraient réservés à l'ordre, mais que les seconds appels relèveraient de la cour comtale. Il n'en alla pas différemment de l'autre côté du Rhône, en terre capétienne, où les empiétements des officiers royaux devinrent systématiques. Autour de Jalès et d'Anduze, ceux-ci s'en prirent notamment aux symboles du pouvoir justicier des ordres militaires, comme les fourches patibulaires. En 1295, le viguier d'Uzès procéda par exemple au démantèlement des fourches patibulaires de la commanderie de Jalès pour les remplacer par le gibet du roi. Mais le sénéchal d'Uzès réintégra les Templiers dans leurs droits.

Le 13 octobre 1307, soixante-six Templiers furent donc saisis dans la sénéchaussée de Beaucaire et conduits dans les prisons d'Aigues-Mortes (pour quarante-cinq d'entre eux), de Nîmes (quinze frères) et d'Alès (six frères).

Il revint au concile de Vienne de statuer sur le sort des biens du Temple. Si les prélats français conseillèrent leur attribution à l'Hôpital, ceux du royaume d'Arles, se rangèrent

sur l'avis des Italiens, des Anglais et des Allemands qui préconisaient plutôt la création d'un nouvel ordre militaire qui hériterait du patrimoine templier. Au terme de ces débats, la bulle « Ad providam (2 mai 1312) » prescrivit pourtant le transfert des biens du Temple à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. On connaît les difficultés que Philippe le Bel créa à l'Hôpital pour la récupération des possessions de l'ordre défunt. Dans la sénéchaussée de Beaucaire toutefois, Raimon d'Olargues, lieutenant du prieur de Saint-Gilles, put théoriquement prendre possession de l'ensemble des commanderies, et notamment de celle de Saint-Gilles, dès le 4 mai 1312. Et à Jalès, le curateur royal chargé de l'administration des biens de la commanderie fit dresser un état des lieux dès janvier 1312 - donc avant la promulgation de « Adprovidam » -, peut-être pour préparer la passation à l'Hôpital:

J. Raybaud, Histoire, 1.1, p. 241; R. Saint-Jean, « La commanderie de Jalès », p. 60.

Voir le site de la commanderie de Jales

Sources: Damien Carraz - L'Ordre du Temple dans la Basse Vallée du Rhône - 2005. Lyon

Maîtres ou commandeurs de Jalès

(Ardèche, commune de Berrias, arrondissement Largentière, canton de Vans)

La commanderie de Jalez était la maison chèvetaine des possessions du Temple, situées dans le Gévaudun et le Vivarais. La liste suit de ses commandeurs, appelés premièrement « maître »

Guillaume de Riallac (Guillelmus de Riallaco) - 1151-1152, 1157, 1168-1169
(Présent à Richerenches 1144; à Marseille 1144, 1150; Montfrin 1146.)

Bego de Savardac (Bego de Savardac ou Savarzac) - 1177
(Severac, Aveyron, arrondissement de Millau)
Commandeur de Sainte Eulalie, 1176; maître de Rodez 1176.

Frotard de Rocosel (Frotardus de Rocosello) - 1181
(Ceilhes-et-Rocozeles, Hérault, arrondissement Lodève, canton Lunel)
Commandeur de Sainte Eulalie, 1184, 1186-1188;
Commandeur de Pézenas, 1192-1193;
Commandeur de Perieis, 1202;
Commandeur de Narbonne 1204.

Guillaume de Garrigues (Guillelmus de Garriga) - 1181, 1186-1187
Commandeur de Sainte Eulalie, 1184.

Robert, Robert del Teil, del Tel, de Tilio ou de Tilie - 1191, 1194-1196
(Selon Chassaing, Cartulaire des Templiers du Puy, ces formes et d'autres semblables peuvent dériver « soit d'anciennes tuileries, soit de ces larges tuiles à rebords » trouvées sur l'emplacement des villas romaines.)
Commandeur de Roaix, 1200-1202, 1205-1207;
Commandeur de Lus la Croix Haute 1204-1205, 1215.

Guillaume de Garde (Guillelmus de Garda) - 1200

Guillaume de Saint-Maurice (Guillelmus de Sancto Mauricio) - 1200

Foulques de Montpezat (Fulco de Montepesato) - 1201-1202, 1204, 1207-1214, 1218
Commandeur de Mas Deu 1207;
Commandeur de Le Puy 1210;
Commandeur de Pézenas 1213, 1218-1219.
Maître en Provence et Espagne 1224, 1228, 1234.

Pierre de Ferrar (Petrus Ferrarii) - 1203

Bermund (Bermundus)- 1206
Commandeur de Richerenches, 1200.
Commandeur de Ruou, 1202, 1211.
Commandeur de Pézenas 1203.
Maître de Toulouse, 1205, 1206.

Gaucelme de Barjac (Gaucelmus de Barjaco) - 1214-1215, 1219
(Barsac, Drôme, arrondissement Die)

Gaucelme de Rivières (Gaucelmus de Riperia, de la Ribieyra) - 1219-1220
(Rivières, Gard, arrondissement Aies)

Bermund de Casteljau (Bermundus de Castrogaudio, del Castel Gaug) - 1223, 1233-1235
(Ardèche, arrondissement Largentières)

Commandeur de Richerenches, 1219.

Guillaume de Solessac - (Guillelmus de Solessas) - 1226-1229

Commandeur de Pézenas 1219.

Gaucelme de Roche (Gaucelmus de Rupe) - 1237

Raymond de Jordan (Raimundus Jordani) - 1238-1240, 1246-1248

Pierre de Ferrar (Petrus Ferrarii) - 1243-1246, 1248-1252

Sous-commandeur Pézenas 1229-1232.

Commandeur de Pézenas 1253-1254.

Commandeur de Montpellier 1246.

Commandeur de Saint Gilles, 1252.

Pons Niel (Poncius Nielli) - 1256-1260 - et aussi en 1270, selon Trudon des Ormes.

Commandeur de Gap et Embrun 1243.

Commandeur de Saint-Maurice 1244.

Commandeur de Lachau 1252.

Pons de Brouzet (Poncius de Brozeto) - 1260-1265

Maître de Carcassonne et Razès 1273-1274.

Maître en Provence 1280-1292.

Maître en deçà-mer 1292 q.v.

Guillaume de Rochefort (Guillelmus de Rocaforti) 1265

Commandeur de La Selve 1259, 1267.

Bertrand de Châteauneuf (Bertrandus de Castronovo) 1267-1272

(Châteauneuf-Randon, Lozère, arrondissement Mende)

Commandeur de La Selve 1280.

Bertrand de Viviers (Bertrandus de Vivariis) - 1273-1275, 1276-1277

(Ardèche, arrondissement de Privas)

Gaucelme de Rivières (Gaucelmus de Riperia) - 1275 (sirca)

Bermund d'Aspères (Bermundus de Asperellis) - 1281-1284

(Aspères, Gard, arrondissement de Nîmes)

Commandeur de Pézenas 1288-1289.

Commandeur d'Avignon 1294.

Bernard de Jordan (Bernardus Jordani) - 1287-1292

Guillaume del Ranco (Guillelmus de Ranco) - 1294-1303

(Ranc-d'Avègne, Ardèche, canton Joyeuse)

Commandeur de Gap 1305.

Commandeur de Montpellier 1307.

Guillaume de Joucou (Guillelmus de Jocone) - 1307

(Joucou, Aude, ou Limoux, can. Belcaire)

Sous-commandeur de Garin 1238-1239.

Voir Finke II, p. 375

— *Fonds:Archives des Bouches du Rhône H1, 553, 554, 585; H2 58-86, 98.*

— *Archives Lozère, G 121 et 404.*

— *Voir Trudon des Ormes, p. 239.*

Sources: E.-G. Léonard. - Introduction au Cartulaire manuscrit du Temple (1150-1317), constitué par le marquis d'Albon et conservé à la Bibliothèque nationale, suivie d'un Tableau des maisons françaises du Temple et de leurs précepteurs. - Paris, E. Champion, 1930. In-8°, xv-259 pages.

Dépendances

La Maison, ou plutôt la grange de Grosfau, aux Sallèles, canton de Vans.

La Maison de « Saint André » ou de « Saint Sauveur » de Cruzeières (canton de Vans).

La première était régie par Bertrand de Francisque (1288) et Raymond Labuldoyra (1295), qu'on appelle « commandeur »; et ensuite par Jean d'Urser, intitulé « grangier » dans le Procès d'Alès. Bertrand Francisque est « commandeur de Grosfau et de Sallèles » dans ces mêmes actes;

Pons de Blanc (Aveyron, canton de Camarés) est commandeur de Cruzeières en 1275.

Fonds: — Pour Grosfau, voir Trudon des Ormes p. 296.

— « Grosfau, comm. de Chaudeyrac, Lozère, arrondissement de Mende, canton Châteauneuf de Randon »

— *Archives, Bouches du Rhône, 56H, Grand Prieuré de Saint, Gilles.*

Sources: E.-G. Léonard. - Introduction au Cartulaire manuscrit du Temple (1150-1317), constitué par le marquis d'Albon et conservé à la Bibliothèque nationale, suivie d'un Tableau des maisons françaises du Temple et de leurs précepteurs. - Paris, E. Champion, 1930. In-8°, xv-259 pages.

Commanderies du Temple: Dépendances de Jalez

- Saint André de Cruzeières 1155-1302
- Chandolas, Ardèche, canton Joyeune, 1186-1296.
- Cornillon (pâturages) Gard, canton Pont Saint-Esprit, 1236-1291.
- Alès, Bessas (Ardèche, arrondissement Largentière), Antignargues (Gard, canton Lésignan, com. Aigrement), 1199-1296.
- Banne, (Ardèche, canton Les Vans), 1152-1302.
- Barjac, (Gard) 1273-1298.
- Beaulieu, Bea-de-Jun, (Ardèche, canton Joyeuse) 1275-1298.
- Courry, (Gard, canton Saint Ambroix) 1207-1262.
- Berrias, (Ardèche, canton Les Vans) 1150-1311.
- Grospierres, (Ardèche, canton Joyeuse) 1150-1295.
- Joyeuse, Ardèche, 1222-1295.
- Chaudeyrac, Lozère, canton Châteauneuf-de-Randon; Les Laubies, Lozère, canton Saint-Amans; Saint Frézal d'Albuges, Lozère, canton du Blémard, 1228-1295.
- Malons, (Gard, canton Genolhac), 1289-1300.
- Rozières et Planzolles, (Ardèche, canton Joyeuse) 1231-1302.
- Sallèles, (Ardèche, canton Saint-Etienne de Lugdarès; Chazalettes, (Ardèche, canton de Vans); Peyraube, (Ardèche, cants. — Beaulieu et Bessas); 1177-1297.
- Grosfau, (Lozère, canton Châteauneuf-de-Randon) paroisse de Chaudeyrac
- Les Assions, (Ardèche, canton de Vans); Saint Romain-le-Désert, (Ardèche, canton Saint-Agrève) 1131-1298.

Fonds: Archives Bouches du Rhône H 56 5219-5245, Grand Prieuré des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem.

Sources: E.-G. Léonard. - Introduction au Cartulaire manuscrit du Temple (1150-1317), constitué par le marquis d'Albon et conservé à la Bibliothèque nationale, suivie d'un Tableau des maisons françaises du Temple et de leurs précepteurs. - Paris, E. Champion, 1930. In-8°, xv-259 pages.